



CAPA de Recours contre l'appréciation finale de la valeur professionnelle des professeur-e-s certifié-e-s. Vendredi 11/02/2022.

DECLARATION LIMINAIRE du SNES-FSU

Cette CAPA se tient dans une période éprouvante de crise sanitaire qui s'éternise, dans une académie où les taux d'incidence ont battu tous les records. Depuis le début, la gestion de cette crise par le Ministre pose problème et un paroxysme a été atteint lors de la rentrée de janvier. C'est peu de le dire, mais malheureusement, nous ne partageons pas toutes et tous ici les conditions du distanciel que se réserve Jean-Michel Blanquer depuis Ibiza ! À l'encontre de l'avis des médecins, des chercheur-ses, des personnels et de leurs représentant-es, le gouvernement et son ministre ont fait le choix de laisser les « écoles ouvertes »... mais surtout à la circulation du virus ! Ils ont choisi de prendre le risque de l'immunité collective de l'ensemble de la population par ce biais, pour privilégier l'économie, alors que les quelques mesures qui pouvaient encore protéger les personnels et les usager-es ont été peu à peu supprimées. Pire, le mensonge permanent est devenu une doctrine, comme lorsque J.-M. Blanquer indique que les personnels avaient été équipés de masques chirurgicaux ou que les établissements scolaires étaient correctement équipés de détecteurs de CO². Le SNES-FSU est attaché à l'ouverture des établissements scolaires, mais pas dans n'importe quelles conditions, ni à n'importe quel prix. Les personnels n'ont pas été protégés par leur employeur et ils continuent d'être méprisés et maltraités, comme l'illustrent les péripéties de la publication du dernier protocole sanitaire dévoilé en primeur pour les *V.I.P* du *Parisien*. Encore une fois mais à son comble, la communication par voie de presse l'a emporté sur une réelle stratégie sanitaire et éducative efficace. Cette incurie gouvernementale, qui n'est plus à prouver, est insupportable sur bien des sujets.

Rien d'étonnant donc à ce que la situation soit chaotique sur le terrain, où nous avons connu et rencontrons encore des absences massives d'élèves qui entraînent une grande perturbation des cours et des apprentissages. Dans les classes à examen, en particulier dans les classes de Terminale à l'approche des épreuves de spécialité, les élèves ont préféré parfois ne pas respecter les mesures

d'isolement quand iels sont positif-ves et assister aux cours. Les enseignements ne sont plus cohérents ni continus, les élèves s'habituent peu à peu à vivre « à distance » de tout accompagnement éducatif. C'est pour ces raisons que le SNES-FSU a demandé un report des épreuves prévues en mars. Un entêtement du Ministre aurait littéralement discrédité le baccalauréat et mis en danger l'ensemble de la communauté éducative au profit de purs objectifs politiques.

La situation sanitaire a été un révélateur de l'épuisement et de l'exaspération des personnels. De fait, la cinquième vague a mis en lumière l'état de dénuement d'un système éducatif épuisé par des années d'austérité budgétaire, de suppressions de postes et de moyens. Malgré les gesticulations aux platines du locataire de la rue de Grenelle, les médias ont clairement mis en évidence ce que nous vivons au quotidien : un manque de personnels et des milliers d'heures de cours perdues dans les établissements depuis septembre, en l'absence d'un vivier suffisant de remplaçant-es. À Créteil, faute de TZR et d'argent pour assurer le réemploi de nos collègues contractuel-les, nombre de situations et de congés pourtant annoncés à l'avance sont restés sans solutions pour nos élèves. Le Ministre en est maintenant à recruter des agent-es à BAC+2 pour tenter de faire face ; ce faisant, il continue de dégrader le métier en laissant penser qu'on peut enseigner avec des qualifications minimales dans certains établissements. Et au comble de l'indécence et du mépris, il communique sur « l'absentéisme » des professeur-es, auquel il souhaite répondre en faisant appel à des retraité-es, qui doivent sans nul doute accourir avec enthousiasme et dévouement pour partager l'immunité collective cultivée entre les murs de nos établissements.

Concernant les conditions de la rentrée 2022 et les suppressions de postes annoncées – 84 ETP supplémentaires à Créteil -, J.-M. Blanquer n'a pas décidé de mettre fin aux 5 années de calvaire pour les personnels de l'Éducation nationale. Non seulement, le Ministre aura rendu des centaines de millions d'euros à Bercy, non seulement il aura supprimé presque 8000 postes dans le secondaire – l'équivalent de 175 collèges en l'espace de 5 ans -, mais il aura surtout été le Ministre qui a accusé les personnels d' « instrumentaliser » la mort de notre collègue Christine Renon et volé l'hommage à notre collègue Samuel Paty. Sans parler de ses positions sur les « tenues républicaines » des jeunes filles, ou de son combat fantasmé contre le « wokisme », il aura aussi été le Ministre réactionnaire et propagandiste d'une

vision essentialiste et raciste de la laïcité, des cadeaux au privé, du tri social de Parcoursup, de la vassalisation des personnels, du management par le stress et de la revalorisation fantôme... La liste est longue et pourrait encore être allongée à l'envie, tant J.-M. Blanquer incarne le mépris et la maltraitance érigés en programme, en système. Pour toutes ces raisons, le SNES Créteil exige de longue date et continue d'exiger sa démission.

L'épuisement et l'exaspération des collègues expliquent en grande partie la mobilisation historique du 13 janvier dernier. La lutte s'est poursuivie le 20 janvier, puis le 27 janvier à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle sur la question des salaires et des moyens, en particulier des plus précaires de nos collègues, comme les AESH et les AED. Ces revendications salariales prennent sens alors que l'inflation a atteint un niveau inédit de 2,8% en 2021, amplifiant encore la dégradation d'un pouvoir d'achat des agents publics dont le point d'indice reste gelé depuis 2017. Le SNES et la FSU ont décidé de faire de la question salariale et de la revalorisation de nos métiers une de leurs priorités pour les prochains mois, dans le contexte des campagnes présidentielle et législative.

Venons-en à l'ordre du jour de cette CAPA, qui doit examiner les contestations de 9 collègues de leur appréciation finale de la valeur professionnelle. Elle demeure aujourd'hui la dernière instance paritaire encore convoquée depuis la suppression des CAPA. Il ne reste donc aux collègues, pour accéder à l'égalité de traitement, que la voie de la contestation et du contentieux. Nous le regrettons, car nous pensons que cela transforme fondamentalement la relation entre les agent-es et l'institution, mais aussi avec les services administratifs. Nous notons d'ailleurs une baisse du nombre de dossiers que nous aurons à examiner ce matin par rapport à 2021. Est-ce en raison de la relative complexité de la procédure, qui peut décourager ? Est-ce parce que les collègues pensent qu'il est vain ou risqué de requérir ? Est-ce parce que les évaluateur-rices ont « progressé » avec le temps et pris en compte les interventions des élu-es en CAPA pour faire réparer des injustices ? Est-ce parce que les services ont davantage donné satisfaction aux recours gracieux formulés ? Sans nul doute un peu tout cela à la fois, et nous attendons avec intérêt les éléments chiffrés que l'administration rectorale voudra bien nous communiquer sur cette campagne 2022.

Néanmoins, nous constatons au quotidien dans nos permanences syndicales que la relation de confiance s'est brisée par cette mise en cause du paritarisme et cela nourrit nécessairement cet état d'esprit de méfiance généralisée que nous avons décrit dans notre déclaration. Il est donc important que les résultats de cette CAPA n'accroissent pas la défiance envers l'institution et qui se généralise à tout niveau dans la société, alimentée par la politique de ce gouvernement.

La lecture des dossiers souligne le besoin de reconnaissance des collègues dans leur métier, mais aussi de considération et de prise en compte du travail réel effectué au quotidien sur la période située entre deux rendez-vous de carrière. Alors que les conditions de travail ne cessent de se dégrader d'années en années, les collègues ne peuvent pas accepter la logique des « quotas » qui leur est parfois opposée pour continger leur valeur professionnelle. Là encore, les promesses du Grenelle de l'Éducation ont eu l'effet d'un feu de paille !

Nous redisons ici que cette nouvelle évaluation ne doit pas être ressentie comme injuste par les collègues et devenir une source de rancœur et de démobilisation. La plupart expriment encore cette année une incompréhension des éléments retenus par les évaluateurs primaires ; un décalage entre les appréciations littérales rédigées et les items validés dans la grille ; d'autres enfin soulignent aussi le décalage avec l'historique de leurs évaluations passées, alors que rien ne vient à leurs yeux fonder cette dégradation. Malheureusement aussi, quelques situations semblent illustrer ce que les pédagogues appellent la constante macabre, ou pire, de petits règlements de compte avec leur hiérarchie locale. Nous reviendrons en détail sur ces dossiers.

Nous réaffirmons une nouvelle fois que les contingents ou quotas de promotions dans la carrière ne doivent pas piloter l'évaluation des enseignant-es. S'il y a plus de 30% de collègues excellent-es dans notre académie, on devrait plutôt s'en réjouir ! La vision méritocratique du rendez-vous de carrière est quelque peu égratignée par la logique toute comptable de l'administration, notamment pour l'accès à la hors-classe.

Les contingents de promotions dans la carrière ne doivent donc pas piloter l'évaluation des enseignant-es, car c'est une source d'injustice dans le résultat final du processus du rendez-vous de carrière. C'est bien pour cela que le SNES-FSU revendique toujours la déconnexion totale entre l'avancement et l'évaluation des

enseignant-es, avec une carrière accélérée pour tous sur les trois grades. Nous demandons donc que cette CAPA, en se fondant sur des éléments objectifs, corrige les incohérences constatées entre les positionnements sur les items de la grille, les avis des évaluateurs primaires et l'avis final des dossiers étudiés.

Nous vous interrogerons également pour blanchir certaines appréciations littérales faisant mention d'éléments qui ne relèvent manifestement pas de la carrière ou de l'investissement des collègues.

Pour conclure, le faible niveau des salaires des personnels enseignant-es et d'éducation en France est maintenant reconnu de tou-te-s, y compris dans les comparaisons à l'international. Dans le contexte actuel de baisse des moyens induite par la politique gouvernementale, sur laquelle la crise sanitaire a jetté une lumière crue, les personnels qui portent entièrement le Service Public d'Éducation, attendent de vraies mesures de revalorisation, qui concernent à la fois leurs conditions de travail et leur rémunération. Les personnels attendent donc des actes et non plus des paroles en guise de reconnaissance. Le SNES-FSU exige une augmentation générale et rapide des salaires sans contrepartie, et cela doit passer par le dégel immédiat du point d'indice et une revalorisation conséquente du point d'indice pour toute la Fonction publique.